BPJEPS ASEC 4
Spécialité « Animateur » mention « Animation socio-éducative et culturelle « ASEC »
Du 15 OCTOBRE 2026 Au 10 DECEMBRE 2027

Type de certification : Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
Code France Compétences : RNCP39926
Format Code : 44067 **Animation socioculturelle**
Code Rome : G1202 – Animation d'activités culturelles ou ludiques et G1203 – Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents
Nom du certificateur : Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques
Date de début des parcours certifiants : 30/11/2024
Date d'échéance d'enregistrement : 29/11/2029

Présentation

BPJEPS spécialité Animateur, mention Animation Socio-Éducative et Culturelle « ASEC » en alternance permet d'exercer en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités éducatives, culturelles et sociales, dans la limite des cadres réglementaires. Durant la formation nous initions aux pratiques de différentes activités dans les domaines d'activités physiques de loisirs, d'expressions culturelles et scientifiques et techniques mais aussi de développement durable.

Infos pratiques

CARACTÉRISTIQUES DE LA FORMATION

PRÉSENTATION DU DIPLÔME

- Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité "Animateur", mention "Animation socio-éducative et culturelle" est un diplôme professionnel de niveau 4.
- Il est délivré par le ministère des Sports.
- Il est inscrit au répertoire national des certifications professionnelles.
- Il est reconnu dans le cadre de la Fonction Publique Territoriale et permet de se présenter au concours d'animateur territorial (catégorie B).
- Son objectif est de former des animateurs professionnels, animateurs socioculturels.

PRÉREQUIS POUR L'ENTRÉE EN FORMATION

- Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivant : PSC, PSC1 ; AFPS ; PSCE 1 ; PSCE 2 ; STT.
- Être capable de justifier d'une expérience d'animateur professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.
- **OU** le candidat titulaire d'un des diplômes figurant dans la liste suivante, est dispensé de l'attestation de justification d'une expérience d'animation : BAFD (et justifiant de 168 heures minimum d'animation effectuées après l'obtention de celui-ci), Certificat de qualification professionnelle animateur périscolaire.
- **OU** le candidat titulaire d'un CPJEPS ou d'un BPJEPS (toute option) est dispensé de l'attestation de justification d'une expérience d'animation et dispensé l'une des attestations de formation relative au secourisme suivant : PSC, PSC1 ; AFPS ; PSCE 1 ; PSCE 2 ; STT

DOCUMENTS OBLIGATOIRES :

- Copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité
- Copie de l'attestation de recensement OU du certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC, anciennement JAPD)) pour les Français et Françaises de moins de 25 ans.
- 1 Photo d'identité
- Attestation de situation France Travail pour les demandeurs d'emploi
- Attestation de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) s'il y a lieu.

RÉPONDRE AUX CRITÈRES SUIVANTS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Avoir une structure d'alternance ;
- Bénéficier d'une rémunération dans le cadre de l'alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation), soit bénéficier d'une rémunération de la part de leur employeur ;
- Bénéficier d'une prise en charge de la formation soit dans le cadre d'un dispositif public d'aide, soit dans le cadre du plan de formation de l'entreprise.
- Intervenir en partie auprès du public enfant, jeune et/ou adulte.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Concevoir et mettre en œuvre un projet d'animation dans le cadre d'une structure d'animation
- Conduire en sécurité et évaluer des séquences d'animation et d'activités dans le cadre d'une structure d'animation
- Communiquer des informations sur les activités proposées du champ de l'animation, adapter et rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation
- Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle

CONTENUS DE FORMATION

- **BC1 :** Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ de l'animation.
- **BC 2 :** Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ de l'animation.
- **BC 3 :** Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de la structure.
- **BC 4 :** Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle

DATES, PÉRIODES, ÉCHÉANCIER

DATES DE FORMATION

- Du 15 octobre 2026 au 10 décembre 2027

DURÉE DE LA FORMATION ET L'ALTERNANCE

- Centre de formation : 588 heures
- Structure alternance : 1540 heures maximum
- La formation se déroule en alternance

2 jours en centre de formation : Jeudi et vendredi
3 jours en situation professionnelle en structure d'alternance : Lundi, mardi, mercredi et vacances scolaires.

DATES DES SÉLECTIONS DES CANDIDATS
Au-delà de 25 candidats inscrits, des tests de sélection seront organisés aux dates suivantes :
- Les 16 septembre et 04 octobre 2026.

LIEU DE FORMATION
- Com'Tech : 83, avenue de Neuilly - 94120 Fontenay-sous-Bois

PUBLIC CONCERNÉ

A QUI S'ADRESSE LA FORMATION
- Aux personnes ayant une expérience dans le domaine de l'animation répondant aux prérequis.
- Aux demandeurs d'emploi, sous réserve d'une prise en charge par France Travail ou par le Conseil Régional,
- Aux salariés dans le cadre d'un congé individuel de formation, d'un contrat de professionnalisation ou d'une prise en charge de l'employeur et aux jeunes en contrat d'apprentissage.
- Aux personnes en financements individuels.

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP
- Pour les personnes en situations de handicap, nous contacter afin de vous mettre en relation avec le référent handicap du centre de formation.

RÉFÉRENT HANDICAP
- **Madame Jocelyne BOUA**
Email : contact@comtech-formation.org
Téléphone : 01 41 95 04 53

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

CONTACT
- **Madame Jocelyne BOUA**
Email : contact@comtech-formation.org
Téléphone : 01 41 95 04 53

INSCRIPTIONS
- Lien de Pré-inscription en ligne :
https://comtech-formation.ymag.cloud/index.php/preinscription/

INFORMATION COLLECTIVE EN VISIOCONFERENCE
- Le mercredi 09 septembre 2026 à 14h30
- Pour les informations collectives en visioconférence, inscription nécessaire au préalable **www.comtech-formation.org***

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS
- Le 15 septembre 2026.

COÛTS ET FINANCEMENTS

FRAIS D'INSCRIPTION
- 20 euros

COÛT PARCOURS COMPLET
Le coût des heures **pour les quatre BC 1, 2, 3 et 4** en centre soit : nombre d'heures 588 x 11,50 €/heures = 6 762 €.

COÛT PARCOURS PARTIEL
Le coût des heures **par BC 1, 2, 3 et 4** est calculé au prorata du nombre d'heure de formation à réaliser au coût de 11,50 €/heure.
Nous contacter pour un devis personnalisé

MODALITÉS DE FINANCEMENT
- **Prise en charge employeur :** salarié, contrat de professionnalisation, plan de formation.
- **Contrat d'apprentissage secteur privé (société, association) :** 0 € (prise en charge employeur, coût pris en charge par l'OPCO de la structure).
- **Contrat d'apprentissage Secteur public :** 0 € (100% pris en charge par le CNFPT).
- **Demandeur d'emploi.**
- **Prise en charge personnelle**
Nous contacter pour un devis personnalisé.

SPECIFICITES DE LA FORMATION

MODALITÉS DE SÉLECTION
- **Épreuve écrite (3h) :** Rédaction, réflexion, encadrement, activités, analyse d'une situation et utilisation des outils informatiques et de communication.
- **Épreuve orale (30mn) :** Entretien de motivation.
- Il s'appuiera sur les motivations du candidat à intégrer cette formation et ses expériences précédentes.
- Une note inférieure à 8/20 est éliminatoire.

MÉTHODES DE FORMATION
- Apports théoriques.
- Exercices d'application à partir de cas concrets.
- Pratique et technique d'activité.
- Travail en groupe.
- Conseil individualisé.
- Mise en situation professionnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION
- L'acquisition des Blocs de compétences (BC1, BC2, BC3 et BC4) est contrôlée par quatre situations d'évaluation certificatives (1er et second passage) devant des experts DRAJES. La validation de chaque BC est indépendante et son acquisition est définitive.
- La validation du diplôme se fait par une commission de jury régional de la DRAJES.

Les situations d'évaluations certificatives se déroule en quatre parties.
- BC1 : La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences commun 1 (BC 1) est réalisée au moyen de la production d'un document écrit personnel et d'un entretien.
- BC2 : La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences commun 2 (BC 2) est réalisée au moyen de la production d'un ou plusieurs support(s) personnel(s) et d'un entretien.
- BC3 : La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences 3 (BC 3) est réalisée au moyen de la production d'un document écrit personnel, de la conduite d'une séance d'activités et d'un entretien.
- BC4 : La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences 4 (BC 4) est réalisée au moyen de la production d'un document écrit personnel et d'un entretien.

DÉBOUCHÉS
- Animatrice / Animateur socio-culturel.
- Créer et mener un projet d'animation au sein de la structure.
- S'inscrire dans les différents dispositifs de promotion de l'activité et de la structure.
- Poursuite de votre cursus vers un DEJEPS (niveau 5).
- Permet de se présenter au concours d'animateur territorial (catégorie B) pour intégrer la filière "Animation".